



Objectifs de la formation

Maîtriser les règles de fonctionnement du conseil municipal / Connaître les éléments permettant de sécuriser juridiquement les décisions prises

Mercredi 24 mars 2021

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes
Salle de l'Extension

Durée : 6 heures

De 9h à 12h

De 14h à 17h

Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

1. Préparation aux débats du conseil municipal

- La convocation
- L'ordre du jour
- Le règlement intérieur

2. Déroulement des séances du conseil municipal

- L'ouverture de la séance
- Les débats
- Les modes de scrutin et les règles de vote

3. Formalités d'après séance

- Le procès-verbal et le compte rendu
- Le contrôle de légalité
- L'exécution de la délibération

**Intervenante : Judith MWENDO – Conseillère technique – Direction Administration et Gestion
Communales- Association des Maires de France**

UDM 24 Formations

UDM 24 - Maison des communes- Bld de Saltgourde – 24430 Marsac sur l'Isle

Tél : 05 53 02 87 35 - Fax : 05 53 08 69 65

contact@udm24.fr / www.maires-dordogne.fr